

La préposition *en* et les noms de pays

« L'énorme fréquence de verbes pronominaux dans les contextes de *dans* et *en* – à la différence de l'environnement de leurs concurrents – peut conduire à l'hypothèse que certaines prépositions comportent, dans leur potentiel sémantique, une orientation vers le domaine du sujet »

Peter Blumenthal (2008 : 43).

En matière de préposition¹, le domaine spatial apparaît souvent le plus simple à décrire, du fait que ce que dit l'énoncé est visualisable et se prête à une représentation figurative, ainsi qu'en témoignent les célèbres dessins de Claude Vandeloise montrant concrètement ce que signifient *avant* ou *après*, *devant* ou *derrière*, *sur* ou *sous*, *dans* ... mais non *en*, étrangement – soit que cette dernière ait été considérée simple variante de la précédente, soit qu'il n'ait pas été possible de lui trouver une identité spécifique : comment, en effet, différencier la localisation spatiale telle qu'opérée dans *Il est en France* et *Il est dans Paris* ? On est dans les deux cas tenté de situer le point *il* au sein d'une surface nommée *France* ou *Paris*, et bien en peine alors de rendre compte de l'agrammaticalité de **Il est dans France* et **Il est en Paris*.

Le problème

La difficulté de définir le rôle précis de *en* se rencontre aussi dans les cadres théoriques considérant qu'il y a lieu, pour caractériser l'identité d'un mot, de prendre en compte l'éventail de ses emplois. Ainsi Gustave Guillaume (1919 : 266) parle-t-il d'« intériorisation » à propos d'exemples tels que *une table en bois* : on découpe une table dans du bois – avec *dans*, *table* et *bois* réfèrent à deux entités extérieures l'une à l'autre – et l'on obtient une table en bois, où cette fois il n'est question que d'une entité, le bois étant présenté comme ce dont la table est faite : le mode d'existence de la table. Cette « réversion de l'idée nominale » (ici : « bois ») sur le sujet (ici, « table ») est perceptible dans les emplois locatifs – toutefois « un peu moins nets », reconnaît Guillaume (*op. cit.* : 269) – mais intuitivement clairs dans des cas tels que *en mer*, qui ne peut se dire que du marin (celui dont le statut, la situation, l'activité sont indissolublement liés à la mer, en somme celui dont l'identité est consubstantielle de son rapport à la mer).

Mais le même type de commentaire est difficile à trouver pour *Il est en France* : quelle propriété de l'entité « France » serait en l'occurrence reversée sur le sujet pour en définir le mode d'être (Vigier, 2012 à par.)? Pour résoudre le problème, Claude Guimier (1978) établit la définition de la préposition en termes d'un parcours tel que les emplois *Il est en France*, *Professeur en Sorbonne* correspondent à une « interception précoce », c'est-à-dire où le sujet est simplement localisé à l'intérieur d'un contenant – ce qui revient à nier la pertinence de l'hypothèse guillaumienne d'une

1 Je remercie mes deux relecteurs hors pair : Christian Bidard (Paris Ouest Nanterre la Défense) et Denis Vigier (Lyon), pour leurs doutes ou critiques et suggestions extrêmement stimulantes.

réversion de l'idée nominale sur le sujet en tant qu'elle caractériserait crucialement l'identité de *en* (et donc opposerait *être en Sorbonne* aussi bien à *Il est dans la Sorbonne* qu'à *Il est à la Sorbonne*).

Or, précisément, la formulation *en Sorbonne*, en particulier, illustre parfaitement le propos de Guillaume tel qu'il l'illustre à travers le fameux *en prison* : on dira par exemple *Le camion de livraison est entré dans la Sorbonne / prison* (mais non *en Sorbonne / prison*) ou *Le vigile est muté à la Sorbonne / prison* (et non *en Sorbonne / prison*) – le choix du sujet *professeur* par Guimier est, justement, révélateur : l'identité de la vénérable université ne peut constituer le mode d'être que d'un professeur, d'un universitaire².

L'hypothèse de résolution ici défendue

On soutiendra donc que la préposition joue, avec les noms géographiques, le même rôle d'intériorisation et de « réversion de l'idée nominale en mode subjectif » (Guillaume, *op. cit.* : 267). Pour être approprié dans la validation de la proposition guillaumienne, le commentaire de *Il est en France* doit par conséquent tenir compte de la définition même de la préposition, laquelle suppose, rappelons-le,

- un processus d'intériorisation : autrement dit, les deux entités reliées par la préposition sont d'abord extérieures l'une à l'autre, le rôle de *en* étant précisément de faire de la seconde le mode d'existence de la première, ce qui signifie que ce que désigne le complément de la préposition est extérieur à ce que désigne son sujet (il ne peut donc s'agir d'une « propriété », au sens de « attribut inhérent, naturel, essentiel, au sujet » (*être en prison* présuppose qu'on y soit mis, *être en Sorbonne* qu'on y soit nommé : de même, par conséquent, dans *Il est en France*, le rôle de la préposition ne peut s'interpréter que par une situation où il n'est pas attendu que « il » se trouve à l'endroit « France »).

- un procès de concrétion de l'idée nominale introduite par *en* : le nom (ici, de pays) se charge d'un sens « abstrait », « moral », selon les termes de Guillaume (*op. cit.*), susceptible de conférer au sujet son mode d'être – autrement dit, *France* dans *en France* ne dénote pas simplement, objectivement, un pays : nous dirons, suivant J.-C. Anscombe dans sa « théorie des stéréotypes », que le nom est porteur d'un certain nombre de représentations véhiculées par la langue, issues de l'histoire et de la culture (littéraire, politique, géographique, ...) de ceux qui la parlent – si bien que les Français ne se reconnaissent pas nécessairement dans l'image qu'a leur pays aux yeux des autres peuples, et réciproquement).

De fait, André Eskénazi (1987) a montré comment l'appartenance à une région, ou, pour mieux dire peut-être, un terroir, suppose un ressenti profond constitutif de l'identité de ceux qui en sont originaires, et donc dépasse la simple localisation objective – laquelle, en revanche, est le fait des découpages administratifs, comme le département. C'est par là que l'auteur explique que l'on ne peut réduire la distribution des prépositions (et des articles) à un repère simple : sont en effet attestés³ aussi bien, par exemple, *en Mayenne / dans la Mayenne*, *en Haute-Savoie / dans la Haute-Savoie*, *en Seine-Maritime / dans la Seine-Maritime* (on ne peut donc pas prétendre que le nom féminin est le contexte spécifique de *en*), mais aussi *en Aveyron*, *en Limousin*, *en Lot-et-Garonne*, *en Maine-et-Loire*, *en Vaucluse*, *en Val d'Oise* (autant de noms masculins qui interdisent également de limiter la

2 La définition de *en*, en des termes culioliens, par Yukiyo Homma (2011 : 79) nous paraît bien expliciter ce point : « Dans la configuration *X en Y*,

- X est inclus (situé dans son intégralité) par / dans Y,

- ce cas d'inclusion a pour effet de mettre en adéquation une extension et une exclusivité. »

De fait, dans *Professeur en Sorbonne*, le titre *Professeur* est entièrement dépendant de l'identité que lui confère, par le biais de *en*, la localisation *Sorbonne* – un Professeur en Sorbonne n'est comparable ni assimilable à aucun autre, et n'importe qui ne peut se dire *en Sorbonne*.

3 Le corpus est formé par le dépouillement des quatre cents numéros du journal *Le Monde* parus entre le 1er janvier 1985 et le 31 mai 1986. Depuis lors, les attestations rendues disponibles par le support numérique se sont multipliées – mais ne vont pas à l'encontre des observations opérées par A. Eskénazi.

distribution de *en* aux noms féminins) : « l'opposition transcende la pure localisation spatiale objective » (Eskénazi, *op. cit.* : 45), la préposition *en* relayant une conception affective du lieu, ressenti constitutif de l'identité du sujet : « il faut donc que le département soit nettement particularisé pour que nous rencontrions la syntaxe de la désignation par *en* » (*ibid.* : 52)⁴.

Ainsi *en* relève-t-il du « donné » : le vécu dans lequel s'enracinent les sujets (humains), d'une manière non nécessairement consciente ou rationnelle, tandis que *dans* est de l'ordre du « construit », du rationnel – en l'espèce : de l'organisation administrative; *en* relève donc de « l'avant » (préalable à l'institué) et *dans* de « l'après », ce qui confirme le schéma guillaumien voyant dans *en* l'étape antérieure, « subduite », de *dans*.

C'est par une harmonisation entre ce qui relève respectivement de l'avant et de l'après que Eskénazi (*op. cit.*, 54 sqq.) explique les distributions attestant *en* avec le singulier (*en Charente*) et *dans* avec le pluriel (*dans les Vosges*) – le pluriel étant l'après du singulier. Et de même *en* se combine avec le féminin (*en Vendée* / **en Gers*) mais *dans* avec le masculin – le masculin étant l'après du féminin (cette règle générale étant néanmoins subordonnée au statut subjectif du territoire désigné, ce qui explique que l'on puisse rencontrer *en Gers*, *en Poitou-Charentes*, *en Roussillon* entre autres – cf. note 4).

Première approche : « il est en France »

Pour saisir, dans *Il est en France*, une « réversion de l'idée nominale sur le sujet », il y a donc lieu de minimalement contextualiser l'énoncé (Leeman & Vagner 2012, à par.) – sinon, l'interprétation se réduit, pour un Français, *a priori* à un pur exemple grammatical illustrant une simple localisation géographique. Mais avec :

(1) Ali est en France

le choix du prénom oriente la compréhension vers deux entités au départ extérieures l'une à l'autre, dont *en* marque le processus d'intériorisation, transformant la perception initiale de Ali (« vu le prénom, il doit s'agir d'un maghrébin ») par les inférences tirées de la suite de l'énoncé : il a choisi la France pour faire ses études, ou travailler, ou il a été obligé de s'y expatrier pour des raisons économiques, politiques, etc. – en quelque sorte, Ali, d'abord simplement perçu comme non français, voit son identité modifiée de par son association par *en* avec la France. De même, dans :

(2) Il serait en France

le conditionnel instaure l'hypothèse d'un changement de situation pour un individu ou un objet – par exemple un exilé fuyant les exactions dont il est victime dans son pays, ou un bandit cherchant à échapper à la police, ou encore un tableau (volé) que l'on cherche à localiser. Comme pour (1), l'effet sémantique produit par *en* est que *il* trouve refuge et réciproquement que *France* est ce qui fait de *il* un être caché ou un objet dissimulé. Pareillement, pour :

(3) Il est en Suisse

la lecture (française) charge immédiatement le sujet d'un certain statut, qu'il s'agisse d'un compte en banque, d'un enfant mis en pension, d'un artiste ou d'un sportif préférant ne pas acquitter ses impôts en France.

Dans tous ces exemples, le phénomène de « réversion » propre à *en* apparaît clair, dès l'instant qu'un indice permet d'établir une quelconque « concrétion » du nom régime de *en* : les substitutions

4 Un indice allant dans ce sens est celui des panneaux (auto)routiers à but touristique incitatif : on peut lire par exemple désormais « Vous entrez en Puy-de-Dôme », « Vous êtes en Berry » – même si l'habitude langagière, y compris locale, est de dire « dans le Puy-de-Dôme », « dans le Berry ». Pareillement, si la localisation habituelle est formulée par *dans le Trégor* (Christian Bidard), la valorisation de la région se traduit par des noms d'associations telles que « Peuple des dunes en Trégor », des annonces comme « Petit festival de musique en Trégor », des adresses : « Les gîtes du domaine de kerhir en Trégor », des ouvrages : S. Robine & Y. Ollivier (2010) *Dynasties de meuniers en Trégor*, etc. En somme, l'évocation du « Trégor profond » se fait par *en*.

opérées en l'occurrence rendent sensible la présupposition d'extériorité préalable au processus d'intériorisation propre à l'identité de la préposition, lequel déclenche la mobilisation des stéréotypes appropriés selon les représentations que suscite la commutation⁵. Ces évocations ne sont pas forcément les mêmes pour tout le monde – du moins spontanément : ainsi, pour les uns, l'Allemagne sera d'abord la poésie, la musique, pour d'autres ce sera l'érudition scientifique ; pour une troisième catégorie de gens : la réussite économique ; pour d'autres encore des vertus comme la rigueur dans l'organisation, la discipline, l'honnêteté ; pour moi (et je ne suis pas la seule) c'est la chaleur de l'accueil, l'attention portée à autrui et l'immense gentillesse – tiens, donnons un exemple au hasard – qu'illustre à merveille Peter Blumenthal, vous connaissez ?

Confirmation à l'aide de quelques attestations⁶

Les structures rencontrées (quel que soit le pays en cause) sont le plus souvent :

- des syntagmes nominaux : *Etrangers en France, Etudes en France, Tourisme en France, Guide de voyage en France, Eglise catholique en France, Rendez-vous en France, Europe en France, Emploi scientifique en France, Sondages en France ...*

- des syntagmes à l'infinitif : *Etudier en France, Entreprendre en France, Partir en Espagne pour moins cher...*

- des syntagmes adjectivaux : *L'Arche, créée en France en 1964..., Demande de copie d'acte d'état-civil pour une personne née en France,*

- des phrases verbales : *La croissance cale en France et rebondit en Allemagne, Allons en France, Google renforce son lobby en France, Ça bouge en France!, Des pandas vivaient en Espagne il y a dix millions d'années, Immobilier : faut-il acheter en Espagne ?, Réservez vos vacances en Espagne, Les attaques se multiplient en Italie contre les symboles de l'austérité, Un accident de car en Suisse tue 28 Belges, dont 22 enfants,*

- des phrases averbales : *Pas de croissance en France au premier trimestre.*

Dans un certain nombre de cas (*i.e.* lorsque c'est syntaxiquement possible), *en France* peut se paraphraser par l'adjectif *français*, ce qui rend perceptible la réversion sur le sujet de l'idée nominale (concrétée) avec laquelle la préposition fait le lien :

(4) L'Eglise catholique en France / L'Eglise catholique française

(5) L'emploi scientifique en France / L'emploi scientifique français

(6) La croissance cale en France et rebondit en Allemagne / La croissance française cale et la croissance allemande rebondit

(7) Pas de croissance en France au premier trimestre / Pas de croissance française au premier trimestre

(8) Google renforce son lobby en France / Google renforce son lobby français

(9) Faut-il acheter en Espagne ? / Faut-il acheter espagnol ?

Comment interpréter ces énoncés, ou, de la même manière, (10) par exemple, dans la perspective guillaumienne ?

(10) Etudes en France / Etudes françaises

Les « études » en tant que telles ne sont pas une composante intrinsèque de l'identité de la « France » mais, si l'on choisit de faire ses études en France, il faut savoir qu'elles présentent des

5 Nous ne prétendons évidemment pas épuiser l'ensemble des situations imaginables, mais seulement donner quelques exemples de la procédure, reproductible en fonction des stéréotypes mobilisés. Ainsi, tel ne verra pas *a priori* de réversion sur le sujet d'une quelconque charge sémantique dans « Le pape est actuellement en Suède pour quelques jours » (exemple de Denis Vigier), là où un autre commentera ainsi l'information « Ah ah, alors comme ça il va voir les petites Suédoises ? » – ce qui, évidemment, change quelque peu l'idée que l'on avait d'abord du sujet en question...

6 Ces attestations ont été obtenues en tapant sur Google « en France », « en Allemagne », « en Espagne », « en Italie », « en Suisse », etc. - entre 2 et 10 pages en moyenne par pays ont été prises en compte. Les énoncés rencontrés sur les différents sites s'avèrent rapidement du même type syntaxique et distributionnel.

particularités qu'il est bon de connaître pour mieux les réussir : les études à la française, pourrait-on dire, ne se définissent pas de la même manière que les études en Allemagne ou en Espagne – la localisation géographique se double d'un ensemble de spécificités (propres à la France) qui fait que les études (en France) ont une identité particulière⁷. Il y a donc bien réversion sur le sujet (*études*) de l'idée nominale (concrétée) véhiculée par le régime de la préposition (*France*).

Si l'énoncé *Les étrangers français* apparaît difficilement acceptable pour la contradiction qu'il recèle d'un point de vue français, en revanche *Le tourisme français* est possible comme paraphrase de *Le tourisme en France*, mais prend deux sens possibles⁸ :

- (11) a. Le tourisme français, *i.e.* Le tourisme en France
- b. Le tourisme français, *i.e.* Le tourisme des Français / Le tourisme tel que le conçoivent / pratiquent les Français

L'interprétation (11.b) ne paraît pas appropriée pour *Le tourisme en France* (qui peut concerner aussi bien les Français que les étrangers); cela confirme l'hypothèse pour *en* d'un « processus d'intériorisation » à partir de deux entités d'abord extérieures l'une à l'autre : en effet, au sens « le tourisme tel que le conçoivent ou pratiquent les Français », *français* dans *Le tourisme français* établit un type de tourisme (l'adjectif est « relationnel »), donc dénote une propriété inhérente au tourisme en question, qui permet d'en faire une catégorie, un type – il n'y a donc pas là, au départ, deux entités extérieures l'une à l'autre que *en* pourrait fusionner en une seule.

Les contextes de ces formulations établissent un contraste, soit explicitement, comme en (6), soit implicitement, dans les autres exemples (4)-(10), mais l'enchaînement va alors quasiment de soi. Ainsi, « *Montessori en France* » annonce une compréhension et une pratique spécifiquement françaises de la pédagogie de Maria Montessori (il va s'agir de l'interprétation française de Montessori, laquelle ne se confond avec nulle autre interprétation). De même le « *taux de radioactivité en France* » diffère de celui des autres pays, et « *Tahiti en France. Tout sur les activités de la communauté polynésienne en métropole* » caractérise une certaine vision de Tahiti, telle qu'illustrée par les activités proposées sur le continent – lesquelles ne se confondent pas avec ce qui se passe effectivement sur le sol même de Tahiti. Les mêmes commentaires valent pour :

- (12) Quels sont les avantages et inconvénients liés à l'acquisition de la nationalité allemande quand on est Français en Allemagne ?⁹
- (13) Apprendre l'allemand en Allemagne¹⁰
- (14) Certains des plats typiques des célébrations de la « Navidad » en Espagne sont le porc et l'agneau (...)
- (15) Crise de la dette : en Espagne, l'Etat vole au secours des banques.
- (16) Généalogie en Espagne : comment effectuer des recherches généalogiques en Espagne pour retrouver ses ancêtres.
- (17) En Italie, une Ferrari peut masquer des fraudes au fisc. 3 mai 2012 – La police italienne a pu démasquer des centaines de fraudeurs en enquêtant sur des propriétaires de voitures de luxe¹¹.

7 Notons que *Etudes en France* ne s'adresse pas nécessairement à des étudiants hors de France : il est tout aussi utile à des étudiants français de savoir ce qu'il en est des études en France, par comparaison avec les autres pays, pour opérer les meilleurs choix.

8 Le syntagme *Etudes françaises* est aussi susceptible de plusieurs interprétations : « (faire) ses études en France », « études produites en France », « études produites par des Français », « études produites sur la France »...

9 Le contraste se fait par exemple avec l'enchaînement *...et non Français en France*. Être Français en Allemagne, c'est être Français d'une certaine manière, imposée / contrainte par le contexte allemand, et donc différente de celle qui atteindait le Français dans un autre pays.

10 *... et non ailleurs* (par exemple au sein de son propre pays) : les caractères typiques de l'Allemagne (son histoire, ses traditions, sa politique, etc.) font que y apprendre l'allemand constitue une expérience spécifique.

11 On notera l'association, dans le titre, de la marque de voiture et de la localisation *en Italie*, alors que le contenu de l'article ne limite nullement les fraudeurs aux possesseurs de voitures de marque italienne : cela nous paraît illustrer parfaitement l'emploi (inconscient) du processus de réversion tel que défini par Guillaume, *Ferrari* apparaissant par excellence comme le stéréotype de la voiture de luxe italienne.

Mais comment distinguer *en* et *à* devant un nom de pays ?

Le rappel de la proposition guillaumienne pour l'identité de la préposition *en* permet d'établir les conditions de sa validation pour le cas où elle a pour complément un nom de pays.

Mais le problème qui subsiste, c'est son rapport avec la préposition *à* suivie de l'article dans des cas tels que *au Portugal*. Le corpus rassemblé montre en effet pour les noms masculins les mêmes distributions que pour les noms féminins : *Etudes au Portugal, Etudier au Portugal, Apprendre le portugais au Portugal*, etc.¹² et, contrairement aux noms de terroir tels qu'étudiés par A. Eskénazi (*op. cit.*), les noms de pays ne donnent pas lieu à variation en synchronie : on n'a jamais¹³ **Il est à la France* ni **Il est en Portugal* comme on a *Il est en France* et *Il est au Portugal*. La règle classique est que *en* se trouve devant les noms féminins et les noms masculins commençant par une voyelle (*en Hollande, en Iran*) et *à* (suivi de l'article) devant les autres noms masculins (*au Brésil*), mais on ne voit pas *a priori* le lien entre la préposition et le genre, encore moins la pertinence de la justification phonétique¹⁴.

Hypothèse sur la distribution complémentaire entre *à* et *en* + nom de pays

Reprenons la corrélation esquissée par A. Eskénazi (*op. cit.*) entre « l'avant » et « l'après »¹⁵ : « l'avant » est le domaine du concret, du vécu, de la particularité (*en* précède ainsi les noms de région qui convoquent, pour celui qui y est attaché, un ensemble de valeurs, de souvenirs, de ressentis, de croyances – parfois irrationnelles), tandis que « l'après » est le domaine de l'abstrait, de l'organisation instituée, du générique, du rationnel (*dans* précède ainsi les noms de département, lesquels correspondent généralement à de pures créations administratives).

Or l'opposition de genre illustre aussi ce type de répartition – qui justifie que l'on ait pu nommer le masculin « genre non marqué » et le féminin « genre marqué » (Waugh 1976 : 89). Le masculin est, des deux genres, celui qui connaît l'emploi générique (lequel construit un concept en neutralisant les propriétés spécifiques des membres de l'ensemble) et l'emploi impersonnel – qui n'est par définition pas strictement lié aux particularités de l'individu. C'est d'ailleurs le genre que l'on utilise lorsque l'on ne sait pas à qui ou à quoi l'on a affaire :

(18) Quel est le prochain candidat ?

(19) Il est beau, votre chien ! - C'est une chienne... (Homma, *op.cit.* : 40).

et pour parler d'une fonction lorsque c'est cette dernière qui est pertinente et non la personne qui l'assure :

(20) L'avocat plaidera certainement non coupable. - Qui est l'avocat ? - Blandine Duparc.

En revanche, le féminin est dit « marqué » parce qu'il est de l'ordre de la spécificité, de l'individuel.

12 Ainsi que me le fait remarquer Denis Vigier, *au Panama* est susceptible de mobiliser certains des stéréotypes associés à *en Suisse* en matière de paradis fiscal. On pourrait en dire autant de « Le pape est actuellement au Brésil pour quelques jours » par rapport à « Le pape est actuellement en Suède pour quelques jours ».

13 De telles suites ont existé par le passé (cf. Homma 2010).

14 Une variante de cette « règle », utilisée en particulier dans l'enseignement du français comme langue étrangère, est que (Christian Bidard) l'on utilise *en* devant les noms de pays qui se terminent par *-e* – à l'exception de *Cambodge, Maine* (état des Etats-Unis), *Mexique, Mozambique, Saint-Siège, Zaïre* (autant dire les noms masculins) – et devant les noms qui commencent par une voyelle ou *h* (*en Hollande*). Pour être simple et efficace, la recette n'en est pas moins frustrante en ce qu'on ne voit pas le lien entre la préposition et ces particularités graphiques (insaisissables à l'oral, alors que la contrainte vaut aussi bien à l'écrit qu'à l'oral) – ce qui accentue le sentiment d'arbitraire que procure souvent la grammaire française aux apprenants.

15 Chez Guillaume (*op. cit.*), « l'avant » est l'ordre du virtuel et « l'après » celui de l'actuel : le nom sans article n'évoque qu'une notion susceptible de s'appliquer à diverses choses (il s'agit donc d'une potentialité), tandis que le nom précédé d'un article désigne effectivement une chose précise (il s'agit donc d'une réalité). La préposition *en* a pour complément un nom sans article, à l'inverse de la préposition *dans*, qui l'exige.

Certes le masculin peut aussi désigner des entités particulières, mais lorsqu'il s'agit de créer une abstraction comme le générique, c'est ce genre qui est utilisé, qui permet donc la construction d'entités non naturelles – comme le département en matière géographico-administrative, il est du domaine de l'institué.

Le réseau explicatif réside donc dans le fait que (1) *en*, le nom sans article, le genre féminin relèvent de « l'avant » (c'est-à-dire du « donné », de « la nature », pour reprendre les termes de Eskénazi), à partir de quoi (2) les prépositions suivies de l'article (*à* en l'occurrence), le nom déterminé, le genre masculin relèvent de « l'après », de l'actuel (construit sur « l'avant »)¹⁶.

Cette corrélation permet du même coup de rendre compte du fait que l'on n'ait pas **Il est en Paris* (alors que *Il est à Paris* et *Il est dans Paris* sont possibles) : le nom de ville est en effet défini en soi (ce que montre sa compatibilité avec *dans* sans article : *dans Paris*, sachant que *dans* exige un article), et masculin (*Le Paris des années 30* / **La Paris des années 30*). Certes tous ne sont pas masculins¹⁷ : on est tenté en particulier de considérer le genre de l'article, lorsqu'il y en a un, et d'en conclure par exemple que *La Rochelle* doit être féminin, par opposition à *Le Havre* – mais, dans l'instabilité qui caractérise le genre des noms de ville (toutes les grammaires de référence sont d'accord là-dessus), il n'est pas impossible de dire *Nous voulons un La Rochelle libre !*, *Je me souviens du La Paz de mon enfance*, *Par référence au La Havane des années trente...* Deux raisons peuvent en outre être avancées pour défendre l'hypothèse que les noms de ville sont fondamentalement masculins : le fait que ce genre est obligatoire d'une part avec une épithète antéposée, d'autre part avec *tout*¹⁸.

- (21) Tout La Rochelle est submergé par les eaux / ?? Toute La Rochelle est submergée par les eaux
(22) Le vieux La Rochelle / ?? La vieille La Rochelle

En conclusion : un petit bilan

L'hypothèse d'un sens à donner à la répartition des prépositions devant les noms de pays (et de ville) ne vaut que si l'on se situe dans un cadre théorique concevant la langue comme un système dont les unités possèdent une identité associant indissolublement signifiant et signifié et s'opposant par là à toutes les autres entités. Dans cette optique, on ne peut se contenter d'une simple corrélation formelle (par exemple entre la préposition et le genre, comme dans : « *en* s'emploie avec les noms féminins », ou entre la préposition et la graphie : « *en* s'emploie avec les noms terminés par un *-e* »).

Le propos a donc été ici d'examiner plus attentivement l'hypothèse avancée par Gustave Guillaume en 1919, laquelle s'avère féconde si, du moins, on la teste selon les conditions qu'elle implique dans ses définitions. On s'aperçoit alors que des formulations telles que *Il est en France*, qui avaient paru jusqu'ici constituer des contre-exemples à la proposition de caractériser *en* comme supposant une

16 Une hypothèse possible, pour expliquer que *en* se trouve devant les noms masculins commençant par une voyelle, est que l'article, élidé, ne permet pas de savoir si l'on a affaire à un genre ou à un autre (cf. *l'Iran*, *l'Afghanistan*, *l'Ouganda*, *l'Uruguay*, comme *l'Europe*, *l'Irlande*, *l'Afrique*, *l'Égypte*...) : pour une raison qui reste à trouver, ces associations auraient été versées au profit du féminin (Leeman, 1995 : 63-64).

17 Nous parlons ici de la langue française. En italien par exemple, les noms de ville sont toujours au féminin – mais je ne crois pas que cela empêche de dire, en français, aussi bien *Le Venise des années cinquante* que *La Venise des années cinquante*.

18 Les formulations au féminin ne sont pas totalement interdites, mais, conformément à ce qui a été dit précédemment de ce genre, elles introduisent une vision particularisante (cela serait à démontrer par l'analyse de différents discours, mais disons que, *a priori*, l'expression *tout La Rochelle* paraît de l'ordre d'un constat plus objectif, voire relevant d'un style administratif, que *toute La Rochelle*). L'ensemble des grammaires de référence sont d'ailleurs d'accord pour dire que le masculin est couramment utilisé, tandis que le féminin a la préférence de la littérature. Notre cher Peter va nous vérifier tout cela illico!

réversion sur le sujet de l'idée nominale véhiculée par le régime de la préposition, peuvent tout à fait s'interpréter dans les termes de l'hypothèse en question.

Mais alors se pose la question de différencier les prépositions *en* (*en France*) et *à* + article (*au Portugal*) : toujours en suivant Guillaume et l'étude de Eskénazi sur les noms de régions et de département (lesquels contredisent la « règle » traditionnelle selon laquelle *en* demande des noms féminins, aussi bien que la recette pédagogique suivant quoi *en* sélectionne les noms terminés par un *-e*), on a pu établir une corrélation entre préposition, genre et nombre – optique selon laquelle *en* est solidaire du féminin et du singulier selon un principe général dans l'analyse linguistique distinguant entre « avant » (ou « marqué ») et « après » (ou « non marqué »). L'intérêt de cette hypothèse est qu'elle permet du même coup d'expliquer que les noms de ville ne puissent pas constituer le régime de la préposition *en* – mais aussi que, dans des contextes tout différents, soit observé le fait que *en* privilégie massivement les noms féminins¹⁹.

Références

- Anscombre, J.-C. (2001) « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique* 36 : 43-72.
- Blumenthal, P. (2008) « Combinatoire des prépositions : approche quantitative », *Langue française* 151 : 37-51.
- Eskénazi, A. (1987) « Député de Saône-et-Loire – Préfet du Rhône – En Vendée », *LINX* 16-I : 28-69.
- Guillaume, G. (1919) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Nizet, rééd. 1975, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Guimier, Cl. (1978) « *En* et *dans* en français moderne », *Revue des langues romanes* 83-2 : 277-306.
- Homma, Y. (2010) « Etude sur l'emploi de *en* devant les noms de territoire en français », *Les Cahiers de l'ED 139 : Sciences du langage*, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense : 35-53.
- Homma, Y. (2011) « Principes de fonctionnement de la préposition *en* et absence d'article dans son régime », *Langue française* 171 : 77-88.
- Leeman, D. (1995) « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en N* », *Langue française* 105 : 55-69.
- Leeman, D. (1998) *Les circonstants en question(s)*, Paris, Kimé.
- Leeman, D. & C. Vaguer (2012, à par.), « La préposition *en* comme marqueur aspectuo-temporel et marqueur énonciatif », *Langue française* (sld Denis Vigier).
- Vigier, D. (2012, à par.) « Introduction. Sémantique de la préposition *en* : quelques repères », *Langue française* (sld Denis Vigier).
- Vandeloise, Cl. (1986) *L'Espace en français*, Paris, Le Seuil.
- Wagh, L. (1976) « Lexical meaning : the prepositions *en* and *dans* in French », *Lingua* 39 : 69-118.

19 Cf. Leeman (1998) : pour des compléments tels que *en toute hypothèse* (**en tout postulat*) ou *en toute tranquillité* (**en tout calme*), la distribution des compléments de *en* consiste massivement (pour ne pas dire totalement) en noms de genre féminin et de nombre singulier. Naturellement, le test de tous les autres cas de figure reste à faire – je compte bien sur Peter pour le mener à bien...